

# DÉLIBÉRATION

# N° CS-2022-05

## **OBJET : Création d'une commission MAPA**

Membres en exercice : **26**  
 Membres présents lors de la délibération : **22**  
 Membres ayant donné procuration : **3**  
 Date de convocation : **18/01/2022**  
 Date d'affichage : **18/01/2022**  
 Votes contre : **0**  
 Votes pour : **25**  
 Abstentions : **0**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept janvier,

Le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni Au Foyer de Mauléon d'Armagnac, sous la présidence de **Monsieur Philippe SAUQUES, Président.**

Secrétaire de séance : **Monsieur Daniel LABURTHER**

Membres présents : VETTOR Claude, DUPOUY Christian, DELHOSTE Pierre, DIEDERICH Henri, LABURTHER Joël, DAVID Christian, BOUJU Michel, NALIS Patrick, FEUILLET-GALABERT Patricia, DESJARDINS Lionel, Cathy DUPRAT, LAGOUANELLE Jean-Noël, PRENERON Laurent, CASTERA Guy, DARTIGUE Christian, SAUQUES Philippe, TROTTA Pascal, LATAPIE Arnaud, BARSACQ Franck, LABURTHER Daniel, DUPUY Alain, EXPERT Didier,

Membres représentés : MAURAS Marie-Claude (procuration à Pascal TROTTA). BAQUE Aline (pouvoir à Claude VETTOR), Henri PASQUIER (procuration à Christian DUPOUY)

### **Délibération** :

Après avoir entendu le rapport du Président,

Vu la délibération d'attribution au président pour les marchés publics jusqu'à 90 000 €,

Vu la délibération de constitution de la CAO pour les marchés publics supérieurs au seuils des procédures formalisées,

Le Président propose :

- De former une commission MAPA (Marchés Publics à Procédure Adaptée) identique dans sa composition à la CAO,
- De la réunir pour avis lors de la passation de marchés publics supérieurs à 90 000 €,

**Où l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte à l'unanimité la proposition ainsi présentée. La commission MAPA est composée de :**

Titulaires	Suppléants
Claude VETTOR	Isabelle TINTANE
Pascal TROTTA	Marie-Claude MAURAS
Joël LABURTHER	Aline BAQUE
Patricia FEUILLET-GALABERT	Guy CASTERA
Cathy DUPRAT	Laurent PRENERON

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Président,  
 Philippe SAUQUES

